

Début mars, nous avons reçu la lettre du Ministre de l'Education Nationale aux Mouvements Pédagogiques, dont la presse a donné quelques échos. Depuis la fin de l'été 84, nous recevions de nombreuses lettres de nos lecteurs, ces travailleurs auxquels le Ministre rend hommage dans sa lettre, ulcérés par le contenu de ses déclarations lapidaires sur l'école et surtout par la façon dont la presse les traduisait et les amplifiait.

Nous publions ici la lettre du Ministre et l'une des lettres de nos camarades qui nous semble bien représentative de tous les courriers reçus. Lorsque paraîtra ce numéro de *L'Éducateur*, l'année scolaire touchera à son terme, le train forum aura sans doute accompli son périple, les nouvelles instructions seront connues ou bien près de l'être, les assises régionales de l'innovation auront, à notre initiative, porté témoignage d'un bon travail et de perspectives encourageantes. Espérons qu'alors on aura commencé à donner à l'opinion publique une idée moins caricaturale de la nécessaire adaptation de l'école à sa mission et à son temps. Pour nous, le meilleur hommage à rendre à notre travail est de lui permettre de s'accomplir et de porter ses fruits dans un climat tout naturellement favorable. Les mesures concrètes annoncées par le Ministre ce 19 mars (date à laquelle sont rédigées ces lignes) nous incitent à penser que c'est en bonne voie.

Guy Champagne - L'Éducateur

Ministère
de l'Éducation Nationale
Le Ministre
CAB.5.

Aux mouvements pédagogiques :
— Francs et Franches Camarades
— Groupe Français d'Éducation Nouvelle
— Office Central de la Coopération à l'École
— Groupe d'Étude pour la Défense et la
Rénovation Permanente de l'École Maternelle
— Institut Coopératif de l'École Moderne
(pédagogie Freinet)
— Fédération des Œuvres Éducatives et de
Vacances de l'Éducation Nationale
— Cercles de Recherche et d'Action Pédagogique
— Centres d'Entraînement aux Méthodes
d'Éducation Active
— Ligue Française de l'Enseignement et de
l'Éducation Permanente

Les mouvements pédagogiques ont toujours joué un rôle essentiel dans l'histoire de l'École Publique. Ils continuent aujourd'hui de lui être, à mes yeux, plus que jamais nécessaires. La tradition de l'École Publique est, en effet, celle du progrès.

D'une part, l'École ne peut suffire seule à la tâche immense de l'Éducation Nationale. L'éducation des enfants et des jeunes gens ne se confond pas avec leur instruction. Et s'il est éminemment souhaitable que l'école soit assez forte et exigeante pour permettre à tous d'acquérir les connaissances indispensables dans le monde moderne, qu'il s'agisse de la formation de base ou de la formation professionnelle, il est non moins opportun que son action soit prolongée par celle d'associations telles que les vôtres.

D'autre part, l'École ne peut qu'être confortée par des mouvements qui, à partir d'elle et autour d'elle, contribuent à sa mission éducative. Plus nombreux seront, dans son environnement, les femmes et les hommes attachés à l'éducation des enfants et des jeunes, plus nombreuses seront leurs initiatives — depuis les formes variées d'incitation à la lecture jusqu'aux loisirs culturels, en passant par l'initiation à l'informatique et l'apprentissage des responsabilités collectives dans la vie associative — et mieux la réussite de l'École sera assurée. Car l'École elle-même, comme toute grande institution, a besoin d'un levain, étant bien entendu que c'est l'institution toute entière qui doit être mise en mouvement.

C'est pourquoi — au-delà des clichés paresseux et des modes passagères — je tiens à vous dire ma gratitude pour l'engagement désintéressé des dizaines de milliers d'éducateurs regroupés en votre sein. Je sais que des millions d'enfants et de jeunes bénéficient de leur dévouement exemplaire.

Je ne vous suis pas moins reconnaissant de votre précieuse contribution à la recherche pédagogique. La nature même de votre activité et les conditions de son exercice vous autorisent à tirer de votre expérience des leçons originales en matière éducative. Il est donc très heureux que vous vous soyez récemment rapprochés de l'I.N.R.P. auquel des liens très anciens vous attachent et que vous ayez signé ensemble un protocole d'accord « pour contribuer plus efficacement à la rénovation de l'éducation ». Il est en effet très souhaitable que des praticiens de l'éducation, à l'intérieur et en dehors de l'école, s'associent aux chercheurs professionnels pour établir rigoureusement les résultats des différentes sortes de recherches. Comme toutes les sciences sociales, les sciences de l'éducation n'ont pas d'autre laboratoire que la vie. Cela doit nous inciter à une rigueur exemplaire en même temps qu'à un effort de recherche multiplié. Alors l'école y trouvera son profit et saura faire siennes les conclusions de ces recherches solidement éprouvées.

Je me réjouis que vous ayez, ensemble, pris l'initiative d'organiser dans les prochains mois, des assises régionales de la recherche et de l'innovation en éducation. Je suis tout à fait disposé à apporter le soutien du ministère de l'Éducation Nationale à la manifestation nationale dont vous avez envisagé l'organisation à la suite de vos assises régionales.

Aussitôt après avoir pris mes fonctions, dès le mois d'août dernier, j'ai tenu à souligner publiquement le rôle éminent des mouvements pédagogiques dans l'éducation nationale. M'adressant aujourd'hui directement à vous, je tiens à vous dire ma confiance dans l'essor de la recherche en éducation qui est le ferment du progrès de l'école, et dans l'élan démocratique que, sur des bases scientifiquement éprouvées, vous saurez lui communiquer.

Jean-Pierre Chevènement

Monsieur Michel Pilorget
Professeur certifié de Lettres Classiques
Lycée de Gourdon - 46300
à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Réflexions personnelles sur l'enseignement en France en 1985, et sur ses remises en question.

Je ne sais si mon initiative sera considérée comme de l'outrecuidance ou comme de la naïveté, mais j'ai éprouvé l'envie de vous faire part de mes réflexions personnelles d'enseignant assez ancien dans le « métier », et d'enseignant de base qui ne pense pas que tout aille bien actuellement, qui essaie à son niveau de faire aller au mieux, et qui ne pense pas que les remèdes à apporter soient simples... Mais cette lettre arrivera-t-elle jusqu'à vous ? Ou du moins arrivera-t-elle jusqu'à quelqu'un dans votre entourage à qui elle pourra apporter quelque chose ?

Premier point : Les critiques récentes sur la situation de l'enseignement en France sont nombreuses ; beaucoup de propos que vous-même avez tenus depuis votre arrivée à la tête du Ministère de l'Éducation Nationale les reprennent. Je les résumerai ainsi en quelques mots : l'enseignement actuel souffre d'un grand laisser-faire, d'un grand laxisme ; on n'y cultive plus le sens du travail, de l'effort ; on n'y fait plus acquérir aux élèves le minimum indispensable de

connaissances de base ; on y a renoncé à l'instruction civique, à la formation du futur citoyen (avec ses devoirs comme avec ses droits).

Second point : A mon avis, et selon mon expérience personnelle, ce qu'on dénonce là, ce sont les « faux semblants » d'une soi-disant rénovation pédagogique. Combien de fois ai-je pu constater que l'on camouflait sous des apparences, sous des mots nobles, une réalité bien triste : l'absence de moyens financiers ; l'insuffisance de formation pédagogique. Des exemples ?

— Dans tel lycée, on manque de surveillants ? Alors, on décrète qu'on va « mettre les élèves en auto-discipline ».

— Un professeur est absent et n'est pas remplacé ? On va mettre les élèves « en travail autonome, au C.D.I. » etc.

Mais est-ce qu'on peut ainsi décréter l'autodiscipline, décréter le travail autonome, sans une formation préalable progressive des élèves ? N'est-ce pas là un abus de langage ? Quant aux activités d'éveil de l'enseignement primaire, tant critiquées en ce moment : les maîtres ont-ils été formés à de telles activités ?

Ce sont des apparences de rénovation pédagogique que l'on attaque aujourd'hui ; des mots détournés de leur sens ; des abus de langage.

Troisième point : Il me semble que ce que l'on propose aujourd'hui pour l'Education Nationale, c'est un retour en arrière, vers l'école d'autrefois. Or cette école était peut-être excellente (quoiqu'on puisse en discuter : n'a-t-on pas souvent tendance à idéaliser le passé ?). Mais sa qualité essentielle c'est qu'elle était adaptée à la société et au public scolaire d'alors.

Un retour, aujourd'hui, à l'école d'hier, lui enlèverait cette qualité essentielle d'adaptation ; car ni la société, ni le public scolaire, ni les maîtres, ne sont restés les mêmes.

Je n'invente rien en disant cela : il y a plus de deux cents ans que Montesquieu écrivait qu'il n'existe pas de lois bonnes, mais des lois adaptées au pays, au milieu... et qui donc ne seront pas transposables telles quelles à un autre pays, à un autre milieu...

Quatrième point : (Il s'agit du point le plus délicat). Que faire donc ?

A mon avis, il ne faut ni retourner en arrière vers un « paradis perdu », ni se contenter de la situation actuelle.

Je prendrai l'exemple de l'instruction civique : sans doute est-elle possible sous forme de cours théoriques, s'il s'agit d'informer les élèves sur des points précis (rôle des conseillers municipaux ; rôle du Conseil Régional ; fonctionnement des taxes et impôts, directs et indirects...).

Mais organiser l'emploi du temps d'un collège ou d'un lycée de façon à y prévoir des plages horaires où des élèves de troisième pourraient aider des élèves de cinquième à faire des exercices de math ; où des élèves de première expliqueraient à des élèves de seconde comment faire les commentaires composés d'un poème de Baudelaire : ne serait-ce pas mettre ces élèves en situation d'entraide sociale ; leur apprendre dans les faits à faire fonctionner une société ; ne serait-ce pas de l'éducation civique ? (Je n'ai pris là qu'un exemple).

En tout cas, je pense fortement que ce n'est pas en imposant des changements que l'on change vraiment quelque chose : ni pour aller de l'avant, ni pour revenir en arrière. Surtout si on a affaire à des gens (les enseignants, par exemple) qui ne sont pas mûrs, ou pas d'accord pour ces changements ; on risque seulement d'aboutir à ces faux semblants tels que ceux que j'ai évoqués plus haut. On peut faire des faux semblants d'instruction civique, comme on a fait des faux semblants d'autodiscipline.

Ce que l'on peut faire est plus modeste et plus lent ; moins spectaculaire aussi ; encourager les gens qui ont vraiment envie de « faire quelque chose » (des équipes pédagogiques avec un projet commun, même modeste ; des mouvements pédagogiques avec un projet global et

plus mûri) en se mettant à l'écoute de leurs besoins, qui ne sont pas uniquement d'ordre financier.

Mon espoir, en vous écrivant cette lettre ? Eviter à l'Education Nationale d'abandonner les faux semblants progressistes pour tomber dans des faux semblants nostalgiques plus ou moins réactionnaires. Car l'ennemi numéro un, me semble-t-il, ce sont les faux semblants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, à l'assurance du dévouement d'un enseignant de base.

Fait à Gourdon, le 27 février 1985

VIE DE L'I.C.E.M.

LA COMMISSION HISTOIRE-GÉO AU CONGRÈS

La commission histoire-géographie tiendra un atelier ouvert pendant le congrès. Elle animera des discussions autour des thèmes abordés dans le livre « Histoire partout Géographie tout le temps » (Syros) : l'enfant construit sa propre histoire (quelle documentation à utiliser) ; la libre recherche ; la classe lieu privilégié de construction de l'espace et du temps et de la responsabilité ; l'histoire et la géographie, moyen pour l'enfant de donner un sens à son entourage socio-économique, politique, écologique.

Pour suivre la vie du mouvement, participer de plus près à son travail et à ses orientations.

Les Journées d'Etudes de l'I.C.E.M. se sont tenues début avril à Béziers. *L'Éducateur* ne peut en rendre compte puisque le présent numéro est « bouclé » fin mars, mais vous pouvez suivre de plus près la vie du mouvement en vous abonnant à *Techniques de Vie*, bulletin d'animation et d'information des travailleurs-militants de l'I.C.E.M.

Abonnements : s'adresser au groupe départemental I.C.E.M. (dont *L'Éducateur* peut vous indiquer l'adresse) ou à Annick Naudin - 27 rue du Général Leclerc - 77170 Brie Comte-Robert.

Indiquez obligatoirement votre numéro d'abonné à *L'Éducateur*.

Un mini-stage *J magazine*, après le congrès

Pour bénéficier de l'enthousiasme, du brassage d'idées, le chantier *J magazine* propose, dans la banlieue lyonnaise, un mini-stage qui suivra le congrès :

Du 29 août au 1^{er} septembre

Au cours de ce stage, nous fabriquerons les maquettes des différentes rubriques des futurs numéros.

Les compétences nécessaires sont : la bonne volonté, l'enthousiasme, l'intérêt pour l'expression enfantine, l'intérêt pour la revue.

Pour recevoir le bulletin d'inscription s'adresser à :

Martine QUERRY

10 rue de la Combe - Faverois - 90100 Delle

AVANT LE 31 JUIN 85